



L'inaptitude physique du salarié

Objectifs

- Distinguer l'inaptitude d'autres notions voisines
- Comprendre le rôle des différents acteurs (employeur, médecin du travail, représentants du personnel)
- Respecter les étapes obligatoires à compter de la déclaration d'inaptitude

Public concerné

Chefs d'entreprise, responsables ressources humaines, collaborateurs R.H, comptables

Méthode et moyens pédagogiques

Alternance de théories et échanges d'expériences, cas pratiques et documents supports remis aux participants.

Prérequis

Connaissances de base en Droit du travail.

Intervenants

Juristes - Conseils
UIMM Maine-et-Loire

Programme

Introduction

- définition de l'inaptitude
- distinction avec l'incapacité et l'invalidité

1. Aptitude et Inaptitude

- visite d'information
- examens médicaux
- formulations du médecin du travail : interpréter l'avis d'aptitude avec réserves
- origine de l'inaptitude : professionnelle ou non professionnelle
- temps partiel thérapeutique

2. L'obligation de reclassement

- étapes chronologiques de la recherche
- rôle du médecin du travail
- rôle des représentants du personnel
- propositions de reclassement : formalisme, délais
- situation du salarié pendant la recherche de reclassement

3. Le licenciement suite à l'impossibilité de reclassement

- justification du licenciement
- date de la rupture
- indemnités

Programmée à la demande

Tarif H.T. : **420 €** par participant et par jour

Tarif préférentiel H.T. : **320 €** pour les entreprises adhérentes à l'UIMM, par participant et par jour.

Les tarifs indiqués concernent uniquement les formations inter-entreprises. Pour les formations intra-entreprises, nous contacter.

 1 jour

Contact

02 41 24 26 98